

Chers amis et sympathisants,

L'été est déjà en voie de s'achever et avec lui la période de repos et de vacances. Si aucune échéance majeure n'est attendue par notre parti ces prochaines semaines, il est grand temps de faire le point sur les mois écoulés et d'envisager les actions futures. Comme nous comptons sur votre soutien, il est important que vous connaissiez également quelles sont nos joies et nos préoccupations.

Bilan des élections au Grand Conseil

Le défi de ces élections consistait à trouver une base pour nous lancer à l'assaut de ces premières élections cantonales. Notre objectif n'a été atteint qu'à moitié. Faut-il dire qu'avec d'autres partis, le passage d'un quorum à 10% rendait nulles nos chances de placer un ou des candidat-e-s au Grand Conseil. Par contre, nous désirions trouver des personnes capables de défendre nos couleurs dans les 6 districts, objectif qui n'a pas été atteint. Nous avons 9 candidat-e-s dans seulement trois districts, Boudry, Neuchâtel et Val-de-Travers. Le résultat que nous avons finalement atteint est à l'image de notre maigre composition : 0,83% sur l'ensemble de l'électorat cantonal ou un peu plus de 1% si on se concentre sur les 3 districts où nous avons des candidat-e-s.

Nous tirons deux constats principaux : a) le système électoral actuel avec un éclatement sur 6 districts et la barrière du quorum à 10% fait le jeu des grands partis et rend toute participation au jeu politique illusoire ; b) la faiblesse de nos listes nous rappelle notre fragilité et le grand travail qui reste à effectuer pour les prochaines élections de 2011 et suivant. Notre objectif consiste à faire modifier le système électoral au profit d'un système plus démocratique : avec 1% des voix et la double proportionnalité, nous aurions eu droit à un siège au Grand Conseil. Nous comptons sur la frustration et l'appui des autres petits partis pour faire évoluer le système et briser le joug des partis gouvernementaux.

Motion populaire sur l'aide au logement

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont signé ou fait signer notre motion populaire. En moins de deux semaines nous avons récolté plus de 196 signatures pour demander que le Grand Conseil se penche sur le faible taux d'appartements subventionnés dans notre canton. La situation est grave et les moyens alloués par le canton de Neuchâtel sont bien trop faibles pour compenser la perte progressive des aides fédérales en matière de logement. Nous espérons que cet automne, un signal clair soit posé par nos autorités législatives pour débloquer la situation.

Bilan de notre fonctionnement

Raymond Martin a quitté la co-présidence et Daniel Pfaff la trésorerie. Qu'ils soient très chaleureusement remerciés pour leur aide au démarrage de notre parti cantonal. Sans leur acharnement pionnier, le PEV NE n'existerait pas.

Notre parti a toutefois traversé une période difficile, tant matérielle, humaine que spirituelle. Une énergie toute spéciale a dû être mise en œuvre pour surmonter le manque de moyens matériels nécessaires à mener campagne, pour affronter l'indifférence des autres partis politiques, pour persévérer malgré le manque de répondant lors de nos manifestations publiques et pour surmonter les difficultés organisationnelles. Une pensée toute particulière va à plusieurs membres qui ont été fortement éprouvés dans leur santé.

Principaux domaines de réflexion

Nous avons pris la décision de poursuivre la réflexion sur nos thèmes prioritaires afin d'aboutir à des solutions concrètes. Il en va de notre visibilité et notre crédibilité. Venez nous soutenir avec vos expériences et vos connaissances. Voici les pistes que nous poursuivons :

1. Préparer le dépôt d'une initiative populaire pour changer le mode électoral – en collaboration avec les autres partis minoritaires.
2. Politique agricole : garder un œil vigilant sur l'évolution des bilatérales dans ce domaine et soutenir les démarches visant à garantir la souveraineté alimentaire de notre pays.
3. Logements subventionnés en suffisance : nous assurer qu'une suite soit donnée à notre motion populaire.
4. Politique familiale : assurer une aide aux familles défavorisées, défendre une justice fiscale ne favorisant pas le concubinage et défense de valeurs familiales favorisant la cohésion sociale.
5. Assurance maladie : nous engager pour que les jeunes soient intégralement couverts par l'assurance de base LAMAL.

Prochaines séances publiques

Nous avons deux séances publiques prévues cet automne et pour lesquelles vous êtes vivement conviés :

Mardis 29 septembre et 10 novembre à 20h au Restaurant du Jura à Neuchâtel

Nous allons aborder l'un ou l'autre des thèmes cités plus haut. Pour plus de renseignements, consultez notre site www.pev-ne.ch sous l'onglet « Agenda ». Merci de votre soutien.

A titre de rappel, nous ne sommes malheureusement pas encore suffisamment de membres pour pouvoir compter sur les seules cotisations pour assurer notre budget. Si vous avez à cœur que notre parti gagne en envergure, merci de nous aider à trouver des sponsors. Notre CCP est le 17-756069-9.

Pour tous renseignements :

daniel.delisle@pev-ne.ch (président) ; [@pev-ne.ch](https://www.instagram.com/pev_ne) (rédacteur)

Neuchâtel, été 2009